



Renseignement sur regularisation

Par **avico**, le **16/12/2012** à **12:26**

merci de me renseigner j avais un titre sejours cas etranger malade pendant une periode de 3ans qui a ete recuperer en 2011 . j'ai travaillé une année en contrat de travail a durée indeterminée que je justifie de toute attestation et bulletins de paie actuellement ca me fait 6ans sur le territoire francais j'ai beneficié de 1 an des assedic et j'ai reçu la prime pour l'emploi en 2010 j'ai un compte et j'ai la carte vital et j'ai un contrat de bail a mon nom je veux savoir est ce que je peux faire demande d'admission exceptionnelle au sejours merci de me donner une idee